


# TENNIS DE TABLE

## SAMEDI 14 JUIN 2014

### À LA CHAPELLE SAINT AUBIN

SALLE OMNISPORTS Stade Raoul Rousselière

### TOURNOI JEUNES : COMPÉTITION

Tab.	Catégorie JEUNES (licencié(e) compétition)	Engagement	Début	Infos
1	<b>Poussins</b>  (né(e) à partir de 2005)	5 €	13h30	MIXTE 2 tableaux max. par joueur
2	<b>Benjamins</b> (né(e) en 2003 ou 2004)	5 €	14h30	
3	<b>Minimes Clst &lt; 9</b> (né(e) en 2001 ou 2002)	5 €	13h30	

*PASSEZ UN APRES-MIDI EN FAMILLE OU ENTRE AMIS*

### TOURNOI ADULTES ET ENFANTS : LOISIRS

Tab.	Catégorie LOISIRS (licencié(e) promo ou non licencié(e))	Engagement	Début	Infos
A	<b>Jeunes</b>	3 €	14h	MIXTE
B	<b>Adultes</b>	4 €	14h	

Organisé par le club de Tennis de Table  
**LA CHAPELLE ST AUBIN - LAVARDIN**

Numéro d'homologation 08D14

#### INSCRIPTION

Mail : [tournoi.ascalavardin@gmail.com](mailto:tournoi.ascalavardin@gmail.com)

Site : [www.asca-lavardintt.com](http://www.asca-lavardintt.com)

Clôture des inscriptions : jeudi 12 juin

# REGLEMENT

## **Art. 1 : Tournoi de La Chapelle St Aubin - Lavardin :**

- Le tournoi, homologué sous le numéro « 08D14 », est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés de la Sarthe.
- Il se compose de 5 tableaux et se jouera sur 28 tables, réparties sur 2 salles.
- Les tableaux A et B sont réservés aux licenciés promo et/ou non licenciés.

## **Art. 2 : Tableaux, droits d'engagement et horaires :**

Tab.	Catégorie JEUNES (licencié(e) compétition)	Engagement	Début	Infos
1	<b>Poussins</b> (né(e) à partir de 2005)	5 €	13h30	<b>MIXTE</b> 2 tableaux max. par joueur
2	<b>Benjamins</b> (né(e) en 2003 ou 2004)	5 €	14h30	
3	<b>Minimes Clst &lt; 9</b> (né(e) en 2001 ou 2002)	5 €	13h30	

Tab.	Catégorie LOISIRS (licencié(e) promo ou non licencié(e))	Engagement	Début	Infos
A	<b>Jeunes</b>	3 €	14h	<b>MIXTE</b>
B	<b>Adultes</b>	4 €	14h	

## **Art. 3 : Participation licenciés traditionnels :**

- **Le joueur doit présenter sa licence au pointage.**  
(30 min. avant le début de chaque tableau)
- Un joueur ou joueuse peut s'inscrire dans 2 tableaux maximum :  
Le tableau de sa catégorie et celui immédiatement supérieur.

## **Art. 4 : Déroulement :**

- Les tableaux se déroulent par poule de 3 ou 4 selon le nombre de participants.  
Les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés dans un tableau final à élimination directe.
- Les rencontres se déroulent au mieux des 5 manches de 11 points.
- Les balles sont fournies par les joueurs, elles doivent être homologuées.

## **Art. 5 : Récompenses :**

- **Tableau 1** : Vainqueur : Bon d'achat + coupe. Lots pour les quart-finalistes.
- **Tableau 2** : Vainqueur : Bon d'achat + coupe. Lots pour les quart-finalistes.
- **Tableau 3** : Vainqueur : Bon d'achat + coupe. Lots pour les quart-finalistes.
  
- **Tableau A** : Vainqueur : Coupe. Lots pour les demi-finalistes.
- **Tableau B** : Vainqueur : Coupe. Lots pour les demi-finalistes.

**Art. 6 : Organisation :**

- Les règles d'arbitrage sont celles des règlements fédéraux en vigueur.
- Tout joueur absent 15 mn après le début des poules ou après le 3<sup>ème</sup> appel de son nom est disqualifié.
- Les joueurs s'arbitrent en poule et trouvent un arbitre dans le tableau final.
- La salle est ouverte une heure avant le début de la compétition.
- Le joueur, licencié traditionnel, est en possession de sa licence.
- La tenue sportive et des chaussures de sport propres sont exigées.
- Le juge arbitre est seul habilité à prendre les décisions qui s'imposent pour le bon déroulement du tournoi. Ses décisions sont sans appel.
- Le juge arbitre est **A Définir**

**Art. 6bis : Catégorie Loisirs :**

- Le bureau se réserve le droit de modifier le déroulement du tournoi en fonction du nombre d'inscriptions.
- Les résultats seront remplis par des membres du bureau de ASCA-LAVARDIN TT.
- En cas de litiges, ces mêmes membres décideront de l'issue du litige.

**Art. 7 : Règlement interne ASCA-LAVARDIN :**

- Toutes dégradations matérielles constatées seront à la charge du ou des joueurs concernés.
- Le club organisateur décline toute responsabilité pour les accidents, vols ou pertes pouvant survenir à l'occasion du tournoi.
- Toute inscription à ce tournoi suppose l'acceptation du présent règlement.

**Art. 9 : Engagements :**

Les engagements doivent parvenir au plus tard

**JEUDI 12 JUIN 2014**

**INSCRIPTION PAR MAIL**

**tournoi.ascalavardin@gmail.com**

**INSCRIPTION SUR SITE CLUB**

**www.asca-lavardintt.com**

Renseignements auprès de :

**Antoine Evain** Tél. : 06 64 20 43 12

**Sabah El Khoumisti** Tél. : 06 15 90 23 10

**Important : Aucune inscription par téléphone.**

**Tous les engagements seront confirmés par retour d'e-mail.**